

L'O.P.P.B.T.P. (Organisme Professionnel Prévention Bâtiment Travaux Publics)

OPPBTP

La prévention BTP

Vision

Le Conseil du Comité National (instance paritaire de gouvernance de l'OPPBTP) a déterminé les orientations stratégiques de l'Organisme avec le plan stratégique @Horizon 2025 adopté le 8 octobre 2021.

Le Conseil a retenu quatre orientations prioritaires pour le plan stratégique @Horizon 2025 :

- Renforcer la dimension technique de l'OPPBTP, avec un flux d'études et de retours d'expérience issus du terrain, des partenariats avec les organisations professionnelles et des industriels pour développer des solutions techniques intégrant la prévention ;
- Accélérer le digital, pour en tirer tous les avantages, tant pour la mission de promotion de l'Organisme que pour accompagner les innovations qui pourront améliorer la sécurité et la prévention sur les chantiers ;
- Poursuivre les travaux Prévention et Performance et le changement de paradigme de la prévention, pour atteindre une approche en prévention résolument positive et incitative ;
- Développer la formation, pour garantir les compétences indispensables en prévention des risques professionnels dès l'entrée dans la vie active et tout au long du parcours professionnel.

Pour répondre à ces enjeux, il est organisé autour de cinq programmes opérationnels :

- Maintenir une présence forte de l'Organisme sur le terrain.
- Offrir une assistance technique et des parcours de prévention à toutes les entreprises grâce au digital.
- Réaliser l'ingénierie prévention des métiers de demain, avec l'objectif d'une prévention intégrée dès la conception, portée par l'innovation.
- Former les jeunes, les nouveaux dirigeants et les intérimaires et assurer ainsi un haut niveau de compétences prévention des personnels du BTP.
- Contribuer au changement de paradigme de la prévention, en s'appuyant sur prévention et performance et la culture de prévention, en vue d'une approche résolument positive et incitative en prévention des risques professionnels.

Avec un discours novateur sur la prévention, notamment par la dimension économique, l'OPPBTP développe des outils capables de mobiliser fortement les entreprises en prévention.

Les actions de l'OPPBTP

Les orientations portées dans le cadre de cette stratégie visent à développer les argumentaires et les outils de facilitation de démarches de prévention des entreprises du BTP. L'approche est résolument positive et incitative avec le soutien de ressources digitales performantes et une large politique partenariale et de relais. La formation y contribue, tant en formation professionnelle continue, désormais entièrement tournée sur les formations non-obligatoires, qu'en formation initiale auprès des CFA, lycées professionnels et établissements d'enseignement supérieur (IUT, écoles d'ingénieurs).

Sur le terrain, la priorité est donnée à l'accompagnement des entreprises confrontées à des situations d'urgence, aux entreprises les plus exposées à certains risques ciblés comme les travaux en hauteur et l'hyperbare. Les instances représentatives du personnel, la coordination SPS et certains maîtres d'ouvrage figurent aussi parmi les cibles prioritaires. Enfin, les grandes entreprises font l'objet d'un accompagnement spécifique.

De nombreuses études techniques sont en cours dont des programmes majeurs tels que Carto Amiante, Carto PMAI, Carto Silice, les études MAECT..., auxquelles s'ajoutent des travaux d'expertise technique et de normalisation.

Les priorités en prévention définies par l'OPPBTP auprès des entreprises du secteur du BTP sont en cohérence avec le PST4 (plan santé au travail) :

- Poursuivre la mobilisation des entreprises et de leurs salariés, en particulier parmi les plus petites mais pas uniquement, pour développer la prise en charge active des questions de santé et sécurité au travail au quotidien dans un contexte où les solutions sont largement disponibles.
- Faire baisser les accidents graves et mortels. Avec entre 150 et 200 décès par an, le BTP est en première ligne et doit renforcer ses actions et efforts pour faire baisser drastiquement les accidents graves et mortels.
- Relever le défi des conditions de travail et de leur amélioration : dès 2011 avec l'accord de branche pour la prévention de la pénibilité et l'amélioration des conditions de travail, le BTP a affirmé sa volonté pour faire progresser les conditions de travail, facteur d'attractivité du métier, de satisfaction et d'efficacité au quotidien.

L'approche positive de la prévention

L'OPPBTB est résolument engagé dans l'approche positive de la prévention. Pour que la prévention ne soit plus perçue comme une contrainte issue de la réglementation et imposée par l'extérieur, mais comme un levier essentiel et nécessaire pour améliorer la performance globale des entreprises. Ce changement de paradigme accompagne les engagements et les missions des femmes et des hommes de l'Organisme :

Faire évoluer les attitudes et les pratiques pour changer de regard sur la prévention et améliorer la santé et la sécurité des femmes et des hommes du BTP.

L'approche positive de la prévention permet de penser solutions plutôt que problèmes, améliorations plutôt que contraintes, santé des salariés et conditions de travail plutôt que gestion des risques. C'est être convaincu que la prévention améliore l'image de marque de son entreprise, tout comme sa santé économique et le bien-être de ses salariés. C'est savoir aussi que la prévention est le plus souvent rentable et que le retour sur investissement en prévention est positif dans 90 % des cas, comme le démontre les études sur le site preventionbtp.fr.

L'approche positive de la prévention permet d'aller au-delà des préconisations de la réglementation pour considérer que les bonnes habitudes et toutes les initiatives de prévention sont globalement profitables à l'entreprise et à ses salariés : acquérir du matériel qui rendra le travail plus facile et plus rapide, mieux organiser ses chantiers ou les livrer dans les délais, accorder des jours de formation qui augmenteront les compétences et la satisfaction du personnel.

L'innovation en prévention dans le BTP

Informier à grande échelle, simplifier la gestion de la prévention, détecter les innovations susceptibles d'améliorer les conditions de travail, etc. Le digital s'avère être essentiel pour favoriser le développement d'une culture de prévention en complément du terrain. Pour accompagner les professionnels du secteur, dont les usages évoluent rapidement, l'OPPBTB s'attache à faire émerger des solutions personnalisées, répondant aux contraintes de mobilité et d'immédiateté de ses publics.

Les start-up innovent en prévention L'OPPBTB, conjointement avec trois partenaires (CCCA-BTP, PRO BTP et la Fondation Excellence SMA) ont lancé le premier accélérateur de start-up dédié à l'innovation en Santé et Prévention dans le BTP en 2018.

Cet accélérateur « Santé-Prévention dans le BTP » a pour vocation de faciliter les liens entre les start-up innovantes et les entreprises pour accélérer l'innovation dans les domaines de l'organisation des chantiers, des objets connectés, de la gestion de la Data, de la réalité virtuelle et augmentée et des problématiques de e-santé.

L'OPPBTB s'appuie sur Impulse Partners, spécialiste des écosystèmes start-up dans les secteurs de la construction, du BTP, de l'énergie et de l'immobilier, pour mettre en relation les start-up de l'accélérateur, les partenaires grands comptes, les donneurs d'ordre et les entreprises du BTP et les accompagner dans le développement de leurs projets.

Pour découvrir des innovations, un « sourcing » des start-up pertinentes dans les domaines de la santé/prévention est réalisé par Impulse Partners. Ensuite, une sélection des start-up les plus prometteuses lors de sessions pitch est organisée tous les deux mois avec des représentants du CCCA-BTP, de l'OPPBTB, de PRO BTP et de la Fondation Excellence SMA.

À l'issue de ces pitches les start-up sélectionnées intègrent l'accélérateur où elles bénéficient de l'écosystème d'Impulse Partners ainsi que du soutien, de l'expertise et des retours d'expériences des quatre partenaires fondateurs.

Impulse Partners offrira un tremplin aux start-up engagées en faveur de la santé et de la prévention avec un accompagnement sur les aspects « business développement » et sur l'accès à des financements publics et privés.

L'accélérateur compte plus de 30 start-up prometteuses (lien vers les vidéos de présentations des start-up) dans l'innovation en prévention avec de nombreuses idées qui font largement appel aux objets connectés, à la gestion de la data, à la robotique, à la réalité virtuelle et augmentée.

Ainsi, l'OPPBTP offre une visibilité à ces start-up à travers ses actions de communication interne et externe (invitation à des salons et autres occasions de promotion). Le dispositif inclut des sessions de mentoring qui mettent en relation start-up et préventeurs. Les seconds challengent les premiers afin d'améliorer leurs concepts, leur donner des conseils et des contacts. Une transmission de connaissances du fonctionnement du BTP et de la prévention indispensable pour enrichir les solutions. Dernière étape : l'aide à l'expérimentation. L'OPPBTP peut proposer la mise en relation pour que des prototypes puissent être testés et éprouvés directement sur des chantiers.